

Calendrier de la formation

Module 1

mardi 24 et mercredi 25 mars 2020

mardi 14 et mercredi 15 avril 2020

mardi 26 et mercredi 27 mai 2020

Module 2*

Mardi 8, Mercredi 9 et Jeudi 10 septembre 2020

Mardi 6, Mercredi 7 et Jeudi 8 octobre 2020

Module 3*

Mardi 24, Mercredi 25 et Jeudi 26 en novembre 2020

Mardi 15, Mercredi 16 et Jeudi 17 en décembre 2020



Année 2020



Formation à la Fonction Tutorale

Tuteur
Maître d'apprentissage
Formateur de terrain



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38

E-mail : contact@irtess.fr

www.irtess.fr

N° FORMATION PROFESSIONNELLE 26210346921

* en attente de confirmation



FORMATION A LA FONCTION TUTORALE

Aujourd'hui, la notion d'alternance intégrative est réaffirmée comme incontournable dans la professionnalisation des travailleurs sociaux. La mise en œuvre de cette alternance est de plus en plus complexe et nécessite le renforcement des partenariats entre les différents acteurs.

La formation à la fonction tutorale propose de vous soutenir dans le développement des compétences suivantes :

- Accueil du stagiaire
- Elaboration d'outils d'accompagnement du stagiaire
- Réflexion sur l'organisation apprenante
- Evaluation du stage
- Soutien aux équipes qui accompagnent les stagiaires
- Communication avec les centres de formation.

Tous les professionnels du champ éducatif, social et médico-social quel que soit leur niveau peuvent entrer en formation de tuteur.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, utilisation des situations d'accompagnement des participants, apports méthodologiques, travail avec le centre de ressources documentaires.

Cette formation correspond au premier module de la formation de formateur de terrain qui fait l'objet de l'arrêté du 22 décembre 1998.

Elle peut être reconnue par l'université et ouvrir à une préparation allégée d'un diplôme de niveau II (licence professionnelle de formateur en milieu professionnel en 200h).

Modules de formation

Module 1 : module de base (40h)

Objectif

Assurer et organiser l'accompagnement de parcours personnalisés de formation dans un contexte institutionnel précis en collaboration avec les établissements de la formation professionnelle.

Contenu indicatif : les principes de l'alternance, organiser le parcours du stagiaire, accompagner et évaluer.

Module 2 : module d'approfondissement (40h)

Objectif

Approfondir la posture de tuteur pour renforcer la dimension partenariale dans l'accompagnement des stagiaires.

Contenu indicatif : travail sur les référentiels métiers, création d'outils d'accompagnement, sensibilisation à la démarche d'explicitation, élaboration de situations d'apprentissage.

Module 3 : tuteur référent (40h)

Objectif

Acquérir les compétences pédagogiques, organisationnelles et managériales nécessaires à l'exercice d'une triple fonction : l'organisation des stages à partir des besoins de l'apprenant et des ressources de l'environnement professionnel, la co-construction des savoirs avec les centres de formation et la supervision des équipes engagées dans l'accueil d'apprenants en site qualifiant.

Contenu indicatif : le site qualifiant, ses ressources, élaboration de dispositifs de formation, partage d'expériences.

Intervenants

- Professionnels de la formation et universitaires
- Professionnels du secteur de l'intervention sociale
- Formateurs de l'IRTESS

Lieu

IRTESS, Dijon

Coût de la formation *

492 € par module soit 1476 € pour l'ensemble de la formation (facturation à l'heure, soit 120h x 12,30 €) Adhérents UNIFAF : 11,50 €/h soit 460 € le module
* tarifs 2018

Durée

120 h (2 à 3 jours / mois)

Calendrier 2020

Début en mai 2020
Voir calendrier au recto

Renseignements

Valérie MAROT (responsable)
03 80 72 64 85
vmarot@irtess.fr

Inscriptions

Sandrine SCHMITT (secrétariat)
03 80 72 64 52
sschmitt@irtess.fr